

**Nomination du 1^{er} Gardien du Camping
19 Juillet 1962**

URGENT
19 JUIL 1962 1575
Mme CAMPREDON
Chef du Bureau du Personnel

S/C. de Melle ROSEC, Directeur de Serv. Adm.
M. MOURRAIN, Secrétaire Général Adjoint

Je vous confirme que la candidature de M. MORIZUR, 68 rue du Vieux St-Marc, a été retenue pour le gardiennage du terrain de camping de St-Marc, à compter de lundi prochain 23 juillet 1962, et pendant la durée d'ouverture du terrain.

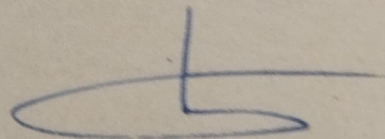
M. MORIZUR sera rémunéré dans les mêmes conditions que le gardien du terrain de Ste-Anne.

Vous voudrez bien prendre un arrêté pour nommer M. MORIZUR à cette fonction et un second pour le nommer régisseur de recettes.

Le Secrétaire Général.

COPIE :

- M. TREBAOL
- M. FOUYET
- M. MAZE
- M. BLOAS
- H.A.M.



P. LE GAL